



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 125581

Texte de la question

M. François Lamy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le lancement du plan d'action contre la maladie de Parkinson annoncé le 11 juillet 2011, à l'issue d'un comité interministériel, qui met un terme à ce que les 150 000 familles concernées ressentaient comme une injustice, puisque cette maladie est presque la seule à ne pas bénéficier d'un plan national. Cependant, lors des débats budgétaires, aucun crédit spécifique n'a été prévu pour ce plan, ni dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale rectificatif pour 2011 ni dans celui du projet de loi de finances pour 2012. Par conséquent, elle lui demande comment il entend financer la mise en oeuvre de ce plan.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125581

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13500

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)